

Décembre 2015 / 5776

N°
12

NOUVELLES D' ISRAEL

L'INTIFADA AUX COUTEAUX



בית שלום
BETH-SHALOM

«Un des meilleurs livres sur la prophétie!»

ROGER LIEBI

Vivons-nous vraiment au temps de la fin ?

Plus de 175 prophéties accomplies

Un des meilleurs livres sur la prophétie! Le Dr Roger Liebi avance des détails étonnants qui constituent la preuve évidente que nous vivons vraiment au temps de la fin. Un coup mortel porté à l'athéisme! Historiquement et scientifiquement, Liebi étudie en profondeur les prophéties – aussi en s'appuyant sur de nombreux graphiques; il établit ainsi la fiabilité de la Bible. Laissez-vous entraîner dans une attitude d'attente du prochain retour de Jésus! Chaque chrétien devrait lire ce livre.

Relié, 423 pages, N° de com. 190009
CHF 18.00, EUR 13.00

Commandez ici:
adm@mnr.ch

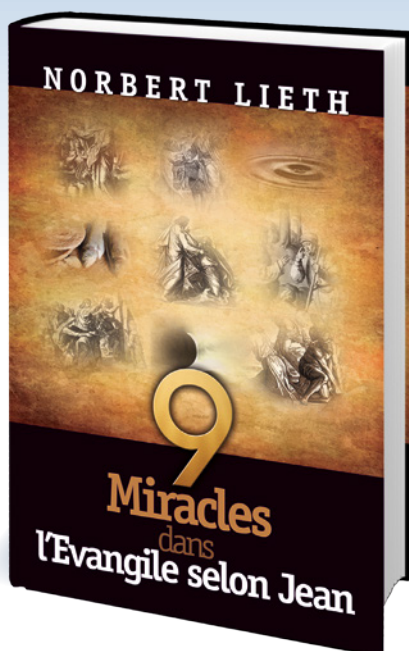


NORBERT LIETH

9 Miracles dans l'Évangile selon Jean

Le Nouveau Testament rapporte de nombreux miracles et signes que Jésus a accomplis durant Sa vie terrestre. Seul l'apôtre Jean en décrit neuf tout en témoignant que Jésus en a réalisé beaucoup, beaucoup d'autres. Mais il donne aussi la raison pour laquelle, inspiré par l'Esprit Saint, il a fait ce choix: tous les signes et miracles doivent en priorité servir à éveiller la foi des gens sur cette vérité, à savoir que Jésus Christ est le Messie et le Fils de Dieu. L'auteur a suivi leurs traces et a découvert des choses étonnantes. Des faits insignifiants apparaissent soudainement sous un nouvel éclairage.

Livre relié, 150 pages
N° de com. 190006
CHF 11.50, EUR 8.00



The Geneva International Christian Choir & Orchestra présente :

THE LIGHT OF CHRISTMAS

SAMEDI 12 DÉCEMBRE à 19H
DIMANCHE 13 DÉCEMBRE à 17H

Bâtiment des Forces Motrices - Genève

Direction : Flavius Filip
Chef de chœur : Titus Tonea

Solistes

Christian Ebner
Monique Donnelly

BILLETS : www.starticket.ch www.starticket.ch
ou à : Balexert, Coop-City, Manor, La Poste.

INFOS : **GICCO**
www.gicco.ch

CHERS AMIS D'ISRAËL



On lit volontiers dans la période de Noël le texte d'Ésaïe 60,1-3 qui annonce : « ...ta lumière arrive et la gloire de l'Éternel se lève sur toi. » Qui est cette lumière ? Sur la base du verset 3, on pourrait penser que c'est Israël. Les versets 19 et 20 montrent cependant que cette lumière, c'est à la fois Dieu et Jésus le Messie.

Les Juifs sont d'avis que Dieu a appelé Israël à être la lumière des nations. Cet avis se base principalement sur Ésaïe 49,1-6, où Dieu dit au verset 3 : « Tu es mon serviteur, Israël. Par toi je montrerai ma splendeur. »

En lisant le verset 6, on comprend cependant qu'il n'en est pas ainsi. Dieu dit : « C'est trop peu que tu sois mon serviteur pour relever les tribus de Jacob et pour ramener les restes d'Israël : je t'établis pour être la lumière des nations, pour apporter mon salut jusqu'aux extrémités de la terre. »

Il est question ici du Messie, du serviteur de Dieu, issu du peuple d'Israël, « établi pour être la lumière des nations » et dont il est précisé qu'il « relèvera les tribus de Jacob » et « ramènera les restes d'Israël ».

Il est vrai, dans une certaine mesure, qu'Israël a été appelé à refléter la lumière de Dieu et à la faire connaître aux nations. On le comprend en particulier en lisant Deutéronome 4,6-9 et 28,8-13. La Bible montre cependant qu'Israël, par sa désobéissance répétée, a, à plusieurs reprises, tragiquement failli à cet appel et à cette vocation que Dieu lui a adressés.

Nous, croyants en Jésus-Christ, sommes appelés, selon Matthieu 5,14, à « être la lumière du monde ». Jésus a déclaré à ses disciples : « Vous êtes la lumière du monde. »

Nous ne parvenons cependant pas, par nos propres forces, à être une lumière qui honore pleinement le nom de Jésus notre Seigneur. Il convient de situer dans leur contexte les déclarations importantes telles que celle faite par Jésus à ses disciples et mentionnée ci-dessus. Jésus a commencé par leur donner les béatitudes. Nous ne pouvons être de manière appropriée une lumière pour Jésus notre Seigneur qu'après avoir médité et accepté comme directives et normes de vie les béatitudes qu'il a données à ses disciples. Nous ne sommes pas nous-mêmes la source de la lumière qu'il nous faut laisser briller, nous sommes plutôt comme la lune qui ne diffuse pas sa propre lumière, mais reflète celle du soleil.

En lisant et en méditant le sermon sur la montagne et ses exigences qui paraissent inatteignables à vue humaine, nous sommes saisis par un sentiment d'incapacité. Ce sentiment nous incite à reconnaître notre incapacité, à ne pas essayer de faire briller notre propre lumière, mais à laisser briller la lumière que Dieu a mise en nous. C'est cette lumière-là qui doit briller afin que, selon Matthieu 5,16, Dieu notre Père, qui est aux cieux, et Jésus notre Seigneur soient glorifiés.

Afin de laisser briller la lumière de Dieu en nous, nous devons connaître et aimer sa Parole, la Bible. Il est donc important de lire et de méditer régulièrement sa Parole, afin qu'elle puisse nous parler, nous éclairer et nous rendre en permanence capables de refléter et laisser briller sa lumière dans le monde.

C'est précisément pour cela que Dieu, dans Deutéronome 6,1-12, a expressément demandé à son peuple Israël de lire et de méditer régulièrement sa Parole et de ne pas l'oublier. Le peuple d'Israël n'a malheureusement pas respecté cette directive.

La période de Noël doit être pour nous l'occasion de méditer et de réfléchir à ce que Dieu nous a enseigné et ordonné d'être et de faire.

Dans cet esprit, chers lecteurs, je vous souhaite à tous une période de Noël bénie et, de concert avec les anges, je vous adresse ce très cordial shalom : « Gloire à Dieu dans les lieux très hauts, paix sur la terre et bienveillance parmi les hommes ! » (Lc 2,14),

David Winkler

4 **TITRE:** L'Intifada aux couteaux

5 Les nouveaux auteurs d'actes terroristes

6 Pourquoi vaut-il la peine d'être martyr ?

POLITIQUE

8 Brèves nouvelles

10 Un foyer de prières et de flammes

12 Méchante propagande basée sur des faits mensongers

13 La Russie intervient dans la guerre civile en Syrie

14 Les tambours de guerre retentissent en Iran

15 Pouvoir limité

16 Bien pire que le marquage des produits et le boycott des colonies

SOCIÉTÉ

17 Brèves nouvelles

18 Pourquoi les prix dans la branche hôtelière sont-ils si élevés en Israël ?

19 Grande hypocrisie parmi les frères arabes

21 **BIBLE :** Les 7 promesses de Dieu pour Israël

TITRE

TITRE

L'INTIFADA

AUX COUTEAUX

La vague d'actes terroristes qui déferle actuellement sur l'Etat d'Israël a commencé de manière bien différente que les soulèvements populaires palestiniens des années 1987 et 2000 : des individus armés d'un couteau ou d'un tournevis attaquent, en pleine rue et de manière ciblée, des colons israéliens et des Juifs religieux.

Des débats animés ont eu lieu dans le cabinet du gouvernement israélien. Ces débats devraient normalement être tenus secrets, mais des bribes de ces discussions parviennent régulièrement à la connaissance du public. Cette fois-ci, il est facile d'imaginer quel était le sujet débattu : il s'agissait bien sûr d'une part de la vague actuelle d'actes terroristes – perpétrés par des Palestiniens armés d'un couteau ou d'un tournevis contre des Juifs pris pour cibles au hasard – qui sème la peur dans le cœur et dans l'esprit de tous les citoyens israéliens, et d'autre part de la question d'une réaction appropriée de l'Etat d'Israël. Le public a ainsi appris qu'Israël Katz, ministre israélien du Trafic et membre de l'aile droite du Likoud, a exigé que l'armée et la police israéliennes inspectent chaque maison des villages arabes limitrophes de Jérusalem, d'où viennent la majorité des terroristes palestiniens, et cela afin d'y faire régner l'ordre. Moshé Yaalon, ministre israélien de la Défense et membre de la droite

politique nationaliste et conservatrice, lui aurait répondu de manière sarcastique : « Bien, nous enverrons des soldats et des policiers. Et alors ? Devront-ils ramasser tous les couteaux et les tournevis qui s'y trouvent, ou quoi ? »

Ces bribes de discussions illustrent combien la tâche des services de sécurité israéliens est difficile et, pour certains, irritante et humiliante. Personne ne sait en fait comment faire face de manière appropriée à ce nouveau type de terrorisme. Les auteurs de ces actes terroristes sont des individus agissant seuls et de manière indépendante, dont on publiera sur les réseaux sociaux, à court terme ou à moyen terme, l'acte héroïque. De ce fait, on ne sait pas au juste s'il faut, oui ou non, qualifier d'Intifada, c'est-à-dire de soulèvement populaire palestinien, la vague actuelle d'actes terroristes, au même titre que les deux soulèvements populaires palestiniens précédents qui avaient éclaté respectivement en 1987 et en 2000. Après les premières attaques au couteau, les politiciens et les services de sécurité israéliens se sont efforcés de minimiser le danger. Ils ont argumenté qu'il ne pouvait pas s'agir d'une nouvelle Intifada du fait que : 1) la grande masse de la population palestinienne n'était pas impliquée ; 2) la plupart des auteurs de telles attaques étaient des jeunes Palestiniens radicalisés ; 3) les armes utilisées étaient des couteaux ou des tournevis ; 4) en l'an 2000, Yasser Arafat, alors président de l'Autorité d'autonomie palestinienne (AP), avait donné l'ordre au peuple palestinien de se soulever contre l'Etat d'Israël, tandis qu'en octobre 2015, Mahmoud Abbas, président actuel de l'AP, a donné l'ordre à ses forces de sécurité de faire tout ce qui est possible pour mettre fin à la vague actuelle d'actes terroristes : Abbas a entre autres fait arrêter 19 chefs de cellules terroristes locales du Hamas qui s'efforçaient d'organiser de multiples attaques au couteau simultanées.

Cependant, les médias continuent de propager des expressions telles que « Intifada aux couteaux » ou « guerre civile individuelle ». Ces nombreuses attaques terroristes ébranlent le sentiment de sécurité de la population israélienne. On constate en outre avec inquiétude que l'AP semble perdre de son influence dans les territoires palestiniens. Si cette perte d'influence devait aboutir à une perte de pouvoir, la situation pourrait y dégénérer et cela pour une longue période.

Zwi Lidar

LES NOUVEAUX AUTEURS D'ACTES TERRORISTES



Le 12 octobre 2015, Hassan et Ahmad Manasrah ont quitté leur domicile situé dans le quartier « Beit Hanina » de Jérusalem-Est pour se rendre dans le quartier voisin « Pisgat Zeev », où ils ont attaqué au hasard deux passants juifs, dont un jeune de 13 ans. Cette attaque au couteau, une parmi beaucoup d'autres, a capté l'attention de la presse mondiale : non pas en raison de ses victimes : des Juifs, mais en raison de ses auteurs : deux jeunes Palestiniens âgés de 15 et 13 ans.

Un mois auparavant, même les membres expérimentés de l'appareil sécuritaire israélien n'auraient pas imaginé qu'un tel incident soit possible : que des jeunes Palestiniens partent de chez eux armés d'un couteau pour attaquer, de manière cruelle et sanglante, des Juifs pris pour cibles au hasard. Les familles des jeunes Palestiniens qui commettent une telle attaque sont souvent elles-mêmes surprises de ce qui s'est passé. Cela constitue une partie du problème.

Les actes terroristes perpétrés actuellement en Israël le sont souvent par des individus agissant seuls et de manière indépendante. Ces individus n'ont pas un passé criminel et n'avaient jusqu'alors nullement attiré l'attention des services de sécurité ou des services secrets israéliens. Presque chaque semaine, les services secrets israéliens parviennent

à démanteler des cellules terroristes organisées et à empêcher ainsi que des attentats terroristes ne soient perpétrés. Par le passé, on a enregistré à plusieurs reprises un accroissement notable du nombre des actes terroristes perpétrés – actes qui ont par la suite été revendiqués par une organisation terroriste. On enregistre actuellement un accroissement semblable du nombre des actes terroristes perpétrés, mais aucune organisation ne les a planifiés ni coordonnés, ni n'a mis des armes ou de l'argent à disposition des personnes qui ont décidé de les commettre. Ces personnes n'ont pas reçu un appel téléphonique d'un activiste connu des services de sécurité israéliens et ne sont par conséquent pas placées sous écoute téléphonique. Ces personnes commettent une attaque au couteau de leur propre chef, sous leur propre responsabilité, selon ce qui leur semble bon et en général de manière plutôt spontanée. Leur famille et/ou leurs plus proches amis ignorent souvent tout de leur projet et n'ont perçu aucun signe avant-coureur que ces personnes pourraient commettre un acte terroriste. Aucun service de renseignements au monde ne pourrait arrêter à temps de telles personnes et donc les empêcher d'agir.

En étudiant plus attentivement le profil de ceux qui ont perpétré une attaque au couteau, on découvre certains dénominateurs communs entre eux :

Premièrement : il s'agit, en grande

majorité, d'adolescents ou de jeunes adultes âgés entre 17 et 19 ans. Ils font partie de la jeune génération palestinienne qui a vécu : l'échec des accords d'Oslo, une période de stagnation politique et une vie quotidienne sans espérance. Du fait qu'ils n'ont pas encore fondé une famille, il leur est relativement facile de commettre une attaque sanglante. La plupart d'entre eux ne voient pas dans leurs parents des personnes auxquelles ils peuvent s'identifier, mais plutôt des personnes qui ont subi, voire même accepté, l'occupation israélienne. Ils sont dans une situation de grande détresse économique et ne trouvent – ni dans la sphère privée, ni dans la sphère publique – des personnes qui peuvent leur servir de modèles, auxquelles ils peuvent s'identifier.

Deuxièmement : ces adolescents ou ces jeunes adultes sont actifs sur les réseaux sociaux. Durant ces dernières semaines, l'Internet a été quasiment submergé d'appels à tuer des Juifs. Des clips vidéo y circulent et donnent des informations précises sur la manière de s'y prendre pour y parvenir. Ces appels sont accompagnés de photographies et de clips vidéo présentant la manière d'agir des soldats israéliens. D'autres clips vidéo montrent ce qui se passe sur le mont du Temple à Jérusalem et affirment qu'Israël cherche à changer en sa faveur le statu quo qui y prévaut. Actuellement, les réseaux sociaux pratiquent un lavage de cerveau et attisent la colère et la haine. Il est difficile de résister à leur mauvaise influence.

Troisièmement : ces adolescents ou ces jeunes adultes viennent des quartiers arabes des villes de Jérusalem et Hébron et de leurs environs immédiats. Ce sont des quartiers économiquement pauvres : le taux de chômage y est élevé et ils manquent d'infrastructures et de logements. Du fait que ces quartiers arabes avoisinent des quartiers israéliens, de nombreux jeunes Palestiniens se sentent socialement et économiquement défavorisés par rapport aux jeunes Israéliens habitant dans les quartiers voisins, et les tensions sont vives entre ces deux groupes de population.

Face à cette vague d'attaques individuelles commises contre des Juifs par des jeunes Palestiniens armés d'un couteau ou d'un tournevis, l'Etat d'Israël est quelque peu démuni : il a augmenté le nombre de policiers et de soldats armés chargés de patrouiller dans les rues et sur les places publiques des villes, il a aggravé les peines qu'encourent les auteurs d'actes terroristes et il détruit systématiquement les maisons ou les logements où habitent leurs familles. Toutes ces mesures prises par Israël s'avèrent cependant dans l'ensemble peu efficaces : en effet, les jeunes Palestiniens qui estiment qu'ils n'ont plus rien à perdre et qui n'ont pas peur de mourir ne sont pas effrayés par la promulgation de sanctions plus sévères ou par l'application de mesures de rétorsion implacables par l'Etat d'Israël.

Mori Lidar

POURQUOI VAUT-IL LA PEINE D'ÊTRE MARTYR ?



Les personnes déterminées à commettre un acte terroriste et qui prennent consciemment et volontairement le risque de mourir en cours d'action ne se laissent épouvanter par rien. Et cela d'autant moins qu'elles savent que : 1) si elles survivent à leur acte terroriste, elles seront à l'abri de difficultés financières ; 2) si elles meurent en cours d'action, leur famille sera également à l'abri de difficultés financières. Comment cela est-il possible ?

Compte tenu du grand nombre d'actes terroristes qui sont actuellement commis, Israël a décidé de priver de leur passeport tous les citoyens israéliens qui perpètrent un tel acte. En conséquence, ils seront privés de tous les avantages financiers offerts par l'Etat d'Israël, par exemple : les prestations de l'assurance maladie, les allocations pour enfants et le droit de bénéficier d'une rente en cas de handicap à vie. Il est effectivement déjà arrivé que des habitants de Jérusalem-Est possédant un passeport israélien ont commis un acte terroriste et, bien que grièvement blessés, ont survécu à leur action. Du fait qu'Israël est un Etat démocratique, chaque personne blessée a le droit d'être soignée médicalement et de recevoir une rente si elle est handicapée à vie. De nombreux Israéliens sont fâchés de ce que l'organisation de sauvetage « Magen David Adom » – l'équivalent israélien de la « Croix Rouge » suisse – soigne parfois d'abord la personne ayant perpétré un acte terroriste et seulement après les victimes de cet acte. Un principe fondamental du sauvetage est de soigner d'abord la personne la plus grièvement blessée, sans tenir compte de la cause de ses blessures : cette personne peut donc être celle qui vient de perpétrer un acte terroriste. Israël a jusqu'ici toujours appliqué ce principe fondamental du sauvetage, même si des criminels ont parfois été ainsi favorisés.

Du côté palestinien, les choses se passent tout différemment. Si un Palestinien commet un acte terroriste, il est assuré qu'il recevra des honneurs officiels pour son action et qu'en outre sa famille sera publiquement respectée et révérée. Dans les villes de Cisjordanie, des portraits photographiques et des drapeaux sont affichés partout. Même ceux qui ne connaissent pas l'arabe comprennent que les personnes dont les photographies sont ainsi affichées sont considérées comme des héros. Les habitants des alentours sont prêts à raconter en détail qui sont ces héros et quels actes héroïques ils ont accomplis.

Mieux encore : l'Autorité d'autonomie palestinienne (AP) accorde une récompense financière pour les actes terroristes perpétrés. Les Palestiniens qui sont emprisonnés à vie en Israël pour avoir perpétré des meurtres peuvent malgré tout se réjouir car l'AP leur verse, ainsi qu'à leur famille, une rente proportionnelle à la gravité ou sévérité de la peine à laquelle ils ont été condamnés. L'AP verse à tous les « frères et sœurs » incarcérés dans des prisons israéliennes une rente mensuelle. Cette rente est de 800 euros pour un Palestinien purgeant une peine de 5 à 10 ans dans une prison israélienne : ce montant est supérieur au salaire mensuel versé à un policier qui travaille pour l'AP.

La rente versée se monte à presque 3 000 euros pour un Palestinien purgeant une peine de plus de 30 ans dans une prison israélienne. A ces rentes s'ajoutent des compléments qui permettent aux prisonniers palestiniens d'obtenir des rations spéciales dans les prisons israéliennes. De plus, ces Palestiniens touchent, après leur libération, une forte indemnisation que leur verse l'AP.

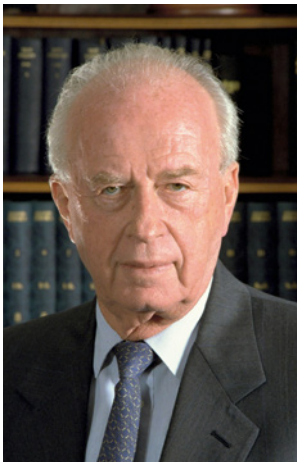
Les médias israéliens ont récemment publié quelques données actuelles à ce sujet. 5 700 Palestiniens sont actuellement incarcérés dans les prisons israéliennes pour avoir perpétré des actes terroristes. Parmi eux il y a : 1 400 membres du Hamas, 2 600 membres du Fatah et 450 membres du Jihad islamique. Ces Palestiniens incarcérés en Israël vivent tous à la charge des citoyens israéliens qui paient des impôts. Ces prisonniers palestiniens n'obtiennent pas de congés de vacances, ne peuvent recevoir qu'un nombre limité de visites et ne peuvent pas téléphoner ; ils peuvent par contre suivre des cours à distance organisés par l'université israélienne « Open University » et obtenir des diplômes académiques. Du fait que l'AP verse aux prisonniers palestiniens incarcérés en Israël des rentes très élevées par rapport au salaire moyen que reçoivent les travailleurs palestiniens, les familles de ces prisonniers peuvent vivre aisément. Voici un exemple : Abdullah Barghouti, un membre du Hamas qui a planifié certains des attentats palestiniens les plus sanglants ayant été commis lors de la deuxième Intifada, a été arrêté par Israël en 2003 et condamné en 2004 à 67 fois la prison à vie pour le meurtre de 66 Israéliens. Au cours des 12 ans de prison qu'il a déjà purgés en Israël, il a reçu jusqu'ici 250 000 NIS de l'AP, soit environ 60 000 euros. D'autres Palestiniens, qui ont purgé leur peine en Israël et ont été libérés, reçoivent à vie une rente mensuelle versée par l'AP et correspondant souvent à plus du double du salaire moyen que reçoivent les travailleurs palestiniens.

Des recherches ont révélé que l'AP verse mensuellement environ 3,5 millions d'euros à des terroristes palestiniens incarcérés en Israël et environ 5 millions d'euros à leurs familles. On comprend donc que les Palestiniens qui commettent des actes terroristes s'en sortent financièrement bien mieux que les Palestiniens qui travaillent honnêtement. En 2013, la Cour des comptes européenne s'est plainte que l'argent versé par l'Union européenne (UE) à l'AP sert à payer des fonctionnaires palestiniens qui ne travaillent pas. Cependant, presque personne en Europe ne semble s'intéresser au fait que l'argent – provenant des impôts payés par les citoyens de l'UE – transmis à l'AP sert entre autres à financer les rentes versées par celle-ci à des terroristes qui ont tué de nombreux citoyens israéliens innocents et ont les mains pleines de sang, et qui mènent actuellement dans les prisons israéliennes une vie sans soucis, tout en étant assurés que leurs familles respectives reçoivent également une rente appréciable qui leur permet de vivre aisément. Les pratiques et les montants que je viens de mentionner ne constituent un secret pour personne.

Antje Naujoks

LE PRÉSIDENT ISRAËLIEN S'EXPRIME AU SUJET DES CHRÉTIENS AU PROCHE-ORIENT

Reuven Rivlin, président de l'Etat d'Israël, a expliqué qu'au cours des années écoulées, les chrétiens du Proche-Orient ont dû payer un prix élevé pour vivre leur foi. Dans ce contexte, Rivlin a souligné qu'il est fier qu'Israël, en tant qu'Etat juif et démocratique, garantit à ses citoyens chrétiens la liberté de religion et de culte. Il a ajouté qu'il ne suffit pas qu'Israël soit un port sûr pour les communautés chrétiennes : « Nous voulons que les communautés chrétiennes prospèrent et participent à l'expérience israélienne. Nous ne faisons pas la guerre contre l'islam, ni contre le christianisme. Nous devons ensemble – Juifs, chrétiens et musulmans – combattre contre l'extrémisme et le fondamentalisme et manifester compréhension et respect les uns à l'égard des autres. » **AN■**



UN TIERS DES ISRAËLIENS ESTIME QUE LE MEURTRIER DE RABIN EST NON COUPABLE

Yitzhak Rabin a été tué il y a 20 ans. Son meurtrier, Yigal Amir, est encore assis derrière les barreaux, mais entre-temps il s'est marié et il est devenu père. 65 % des Israéliens pensent qu'Amir a effectivement abattu Rabin. Les caméras de surveillance avaient enregistré la scène et, sur les enregistrements, on reconnaît clairement Amir tenant un revolver. De nombreux Israéliens estiment toutefois que les autorités israéliennes devraient le gracier. Mais Rivlin, président de l'Etat d'Israël, a catégoriquement déclaré à ce sujet : « Tant que je serai président, Amir ne sera pas gracié. » Il semble qu'environ un tiers de la population israélienne prête foi aux théories de complot concernant l'assassinat de Rabin. Il faut reconnaître que cet assassinat politique a été l'un des plus parfaits de l'histoire. La réalité politique montre qu'il est impossible d'inverser le sens de rotation du cycle de l'histoire afin de retrouver la conjoncture favorable qui prévalait au moment des accords d'Oslo. **AN■**

PREMIÈRE VISITE EN ISRAËL D'UN PRÉSIDENT DE L'INDE

La visite effectuée en Israël par Pranab Mukherjee, président de l'Inde, a été la première faite par un président de ce pays. Depuis que Narendra Modi a été élu chef du gouvernement de l'Inde en mai 2014, les relations entre l'Inde et Israël se sont intensifiées. Mukherjee a passé trois jours en Israël, puis il s'est rendu en Jordanie et dans les territoires palestiniens. A peine arrivé dans la région, Mukherjee a déclaré que lui et son pays soutiendront énergiquement et sans réserve la création d'un Etat palestinien. Du point de vue israélien, cette prise de position a été particulièrement blessante du fait que le président de l'Inde n'a pas dit un mot concernant les nombreuses attaques terroristes perpétrées ces temps-ci par des Palestiniens contre des Israéliens innocents. **AN■**

SONDAGE D'OPINION CONCERNANT LA SOLUTION DE DEUX ETATS

En Israël, 61,5 % de la population ne croit pas à la promesse électorale du Premier ministre Benjamin Netanyahu qui avait déclaré qu'il se sentait obligé envers la solution de deux Etats. Un sondage d'opinion effectué récemment a révélé que : 64 % des Arabes et 46,3 % des Juifs interrogés estiment que le partage du pays et la création d'un Etat palestinien souverain à côté de l'Etat israélien constituent la meilleure solution pour assurer la sécurité d'Israël. 22 % des Arabes et 36,3 % des Juifs interrogés estiment par contre que l'annexion des territoires palestiniens et l'exercice de la souveraineté sur tout le pays par Israël constituent la meilleure solution. 14 % des Arabes et 17,4 % des Juifs interrogés ont déclaré ne pas savoir que répondre ou ont refusé de prendre position à ce sujet. **AN■**



RUPTURE DE L'ALLIANCE CONTRE LE BOYCOTT D'ISRAËL

Ni en Europe, ni aux Etats-Unis on ne se fait de cadeaux dans le combat contre le boycott d'Israël. Aux Etats-Unis, deux personnalités juives, Sheldon Adelson et Haïm Saban, s'étaient alliées – en dépit de leurs grandes divergences politiques – afin de combattre le boycott d'Israël. Les divergences politiques entre ces deux hommes ont repris le dessus à un point tel que Saban s'est retiré de l'initiative commune. Israël et la communauté juive américaine ne forment donc plus un front uni pour s'opposer aux mesures de boycott prises contre l'Etat juif. AN■

TROIS SIONISTES À LA TÊTE DES SERVICES DE SÉCURITÉ ISRAËLIENS

Le Mossad, les services secrets israéliens à l'étranger, vient de fêter son soixante-cinquième anniversaire. La nomination du nouveau chef de la police a été assez agitée. Après que cette affaire eut trouvé un épilogue au second tour, on a réalisé que les directeurs des trois services de sécurité importants de l'Etat juif – le Mossad, le Shabak et la police – appartiennent au mouvement nationaliste et religieux sioniste. Bien que ces trois directeurs doivent assumer leurs fonctions indépendamment de tout point de vue politique, certains cercles de la société israélienne ont émis des doutes, non pas au sujet de leur identification à un parti politique, mais au sujet de leur vision générale du monde. AN■

JEU DANGEREUX « AU CHAT ET À LA SOURIS »

Le jeu dangereux « au chat et à la souris » que se livrent les Palestiniens qui tirent des roquettes contre le pays d'Israël depuis la bande de Gaza et les Israéliens qui réagissent à ces tirs en bombardant de manière ciblée des positions du Hamas se poursuit de semaine en semaine. A vrai dire, ce sont souvent les organisations terroristes « Etat islamique » et/ou « Jihad islamique » qui sont responsables de ces tirs. Les roquettes qu'elles tirent ne fonctionnent pas toujours correctement et retombent parfois dans la bande de Gaza. Les deux groupes islamistes radicaux mentionnés cherchent à provoquer des réactions d'Israël contre le Hamas – contre qui ils combattent eux-mêmes. Du fait qu'Israël impute au Hamas, qui exerce la souveraineté sur la bande de Gaza, la responsabilité de toutes les roquettes tirées contre son territoire, l'armée israélienne réagit à chaque tir de roquette en bombardant des positions du Hamas. En outre, on a enregistré un incident qui ne s'était plus produit depuis longtemps : des tireurs d'élite palestiniens postés au sud de la bande de Gaza ont pris pour cible une patrouille israélienne. Des spécialistes israéliens ont rapidement éliminé ces tireurs d'élite palestiniens. AN■

TEMPÊTE DE SABLE « POLITIQUE »

Une tempête de sable a soufflé sur le pays d'Israël peu avant le nouvel an juif célébré à la mi-septembre, ce qui est tout à fait inhabituel à cette saison. Cette tempête venue d'Iraq et principalement de Syrie avait des causes politiques et guerrières, selon le Dr Lewana Kordoba, climatologue. Madame Kordoba a expliqué à la presse israélienne que l'utilisation intense d'armes de guerre dans les zones de combat provoque une augmentation de la température, ce qui a pour effet de perturber l'équilibre climatique. De plus, dans ces zones de combat, l'agriculture est en friche et les sols ne sont pas arrosés. La tempête de sable était si intense que, sur les photographies prises par des satellites, le pays d'Israël n'est plus visible. Cette tempête de sable venant de régions fondamentalement arides et accompagnée de vents violents a duré une semaine entière. Selon Madame Kordoba, il s'agit d'un phénomène naturel provoqué par les confrontations guerrières. AN■



RON PROSOR A ADRESSÉ UN APPEL À BAN KI-MOON

Ron Prozor, qui vient de terminer son mandat d'ambassadeur d'Israël auprès des Nations unies, a adressé un dernier appel à Ban Ki-Moon, secrétaire général de cette organisation, et lui a demandé de dénoncer clairement et fermement les attaques terroristes perpétrées ces temps-ci par des Palestiniens contre des Israéliens. Dans ses prises de position relatives à la vague d'attaques terroristes qui secoue actuellement Israël, le secrétaire général des Nations unies n'a en effet parlé jusqu'ici que « des victimes palestiniennes ». Les Israéliens en particulier garderont un excellent souvenir de Ron Prozor, un brillant rhéteur qui, par des actions dramatiques – par exemple la remise d'oscars symboliques aux pays hostiles à Israël – a attiré l'attention sur le fait qu'aux Nations unies, Israël est systématiquement mis à l'écart. AN■

LE MONT DU TEMPLE

UN FOYER

DE PRIÈRES ET DE FLAMMES

Quel rôle joue le mont du Temple dans les confessions de foi juive et islamique ? La vague d'actes terroristes actuelle annonce-t-elle une guerre de religion ?

Le mont du Temple à Jérusalem ne cesse de faire la une des journaux. Au lieu d'être un lieu tranquille et paisible consacré à l'adoration, le mont du Temple semble être le lieu d'où sont propagées des fausses rumeurs et des menaces – qui concernent non seulement la ville de Jérusalem et l'Etat d'Israël, mais également toute la région et même le monde entier.

Les islamistes radicaux répandent en effet dans le monde entier de fausses rumeurs concernant le mont du Temple. Ces rumeurs véhiculent le soupçon que l'Etat d'Israël veut changer le statu quo relatif au mont du Temple – selon lequel la Jordanie a la responsabilité de surveiller ce lieu saint de l'islam – et veut en faire exclusivement un lieu saint du judaïsme. Nombreux sont ceux qui donnent foi à ces fausses rumeurs répandues par les islamistes radicaux. Il convient de souligner que ce sont de fausses rumeurs, bien qu'il soit vrai que, parmi les Juifs d'Israël et du monde entier, une minorité souhaite réellement changer le statu quo relatif au mont du Temple. Mais fondamentalement, depuis la guerre des « Six Jours » de 1967, l'Etat juif fait tout son possible pour maintenir

le statu quo relatif au mont du Temple – c'est-à-dire la surveillance de mont du Temple par la Jordanie, faveur qui avait alors été accordée par les vainqueurs israéliens aux vaincus musulmans. Car on est bien conscient en Israël que le moindre changement concernant ce statu quo pourrait déclencher une sanglante guerre de religion. Moshé Dayan, qui était ministre israélien de la Défense en 1967, a été le premier à comprendre cela. C'est pourquoi il a rapidement fait enlever le drapeau israélien que des soldats enthousiasmés avaient hissé sur le mont du Temple après la prise de Jérusalem par les Forces de défense d'Israël, puis il a ôté ses souliers et s'est assis aux côtés des chefs religieux musulmans. Le gouvernement israélien a par la suite approuvé la manière de faire de Dayan et a interdit aux Juifs de se rendre sur le mont du Temple pour y prier ou y pratiquer d'autres rites juifs.

Cette décision certainement pleine de sagesse n'a pas été facile à prendre et il n'est pas non plus facile de la faire respecter. Car c'est sur le mont du Temple qu'ont été construits au cours des siècles deux temples juifs : le premier par Salomon et le deuxième par Hérode le Grand.

C'est également sur le mont du Temple que les Juifs pensent être le plus près de Dieu : c'est pourquoi ils considèrent ce mont comme le lieu le plus saint du judaïsme. Depuis l'époque de leur exil à Babylone jusqu'à ce jour, les Juifs du monde entier se tournent en direction du mont du Temple quand ils prient. Les Juifs pieux prient trois fois par jour, et chaque fois qu'ils prient, ils expriment à Dieu leur ardent désir que le temple juif soit reconstruit à Jérusalem. En dépit de cet ardent désir exprimé à Dieu quotidiennement, Israël a renoncé en 1967 à procéder immédiatement à cette reconstruction. Il a respecté la réalité qui prévalait depuis des siècles sur le mont du Temple et a laissé aux musulmans la jouissance de leur lieu saint, la mosquée Al-Aqsa, se contentant pour sa part des restes d'un mur construit par le roi Hérode : le mur Occidental ou mur des Lamentations. C'est presque exclusivement au pied de ce mur que les Juifs vont prier actuellement.

La décision prise en 1967 par Moshé Dayan et par le gouvernement israélien de laisser aux musulmans la jouissance de leur lieu saint – la mosquée Al-Aqsa – situé sur le mont du Temple ainsi que





- ➔ Le Coran n'indique pas où se trouve la « mosquée la plus éloignée » (Al-Aqsa). Le nom de Jérusalem n'est en effet pas mentionné une seule fois dans le Coran. Il n'est donc pas étonnant que certains des premiers commentateurs du Coran pensaient que « la mosquée la plus éloignée » (Al-Aqsa) ne se trouvait pas à Jérusalem, ni d'ailleurs à un endroit physique sur la terre.

la responsabilité d'en assumer la surveillance a été approuvée par les autorités rabbiniques. Du fait que les Juifs ne seraient autorisés à se rendre sur le mont du Temple qu'après avoir accompli un rituel de purification nécessitant le sacrifice d'une vache rousse et démontré qu'ils respectent pleinement les nombreuses autres prescriptions à ce sujet, les rabbins ont décrété, sur la base des lois religieuses juives (Halacha), l'interdiction générale pour les Juifs de se rendre sur le mont du Temple. Cette interdiction semble d'autant plus justifiée que personne ne sait où se trouvait exactement le saint des saints, la partie du temple où seul le grand-prêtre était autorisé à pénétrer une fois par an, le jour du Yom Kippour (du Grand Pardon).

Certains Juifs religieux ne se laissent cependant pas effrayer par l'interdiction – promulguée en 1967 – pour les Juifs de se rendre sur le mont du Temple. Les choses sont en train d'évoluer et de changer, d'une part parce que le sionisme religieux a pris une importance accrue au cours des années, et d'autre part parce que certains rabbins – une minorité – interprètent différemment les lois religieuses juives (Halacha) et auto-

risent désormais les Juifs à se rendre sur le mont du Temple pour y prier. Jusqu'ici, les Juifs qui ne prenaient pas trop au sérieux les lois religieuses juives (Halacha) et étaient intéressés et curieux se rendaient sur le mont du Temple en tant que touristes. Mais actuellement, certains mouvements religieux, se référant au principe de liberté de religion prôné et garanti par l'Etat démocratique d'Israël, revendiquent le droit pour les Juifs croyants de se rendre en pèlerinage sur le mont du Temple et d'y pratiquer librement leurs rituels religieux.

Selon la perspective des musulmans, cela constitue une profanation de leur lieu saint : la mosquée Al-Aqsa (nom signifiant : « la mosquée la plus éloignée ») – le troisième lieu le plus saint de l'islam après La Mecque et Médine. Il est rapporté dans le Coran que c'est depuis « la mosquée la plus éloignée » (Al-Aqsa) que Mahomet a entrepris son voyage nocturne miraculeux. Précisons que le Coran n'indique pas où se trouve cette « mosquée la plus éloignée » (Al-Aqsa). Le nom de Jérusalem n'est en effet pas mentionné une seule fois dans le Coran. Il n'est donc pas étonnant que certains des premiers commentateurs du Coran pen-

saient que « la mosquée la plus éloignée » (Al-Aqsa) ne se trouvait pas à Jérusalem, ni d'ailleurs à un endroit physique sur la terre. Ce n'est qu'après la conquête de la Terre sainte par les musulmans, au septième siècle de notre ère, que ceux-ci en sont venus à croire que « la mosquée la plus éloignée » (Al-Aqsa) se trouve sur le mont du Temple à Jérusalem.

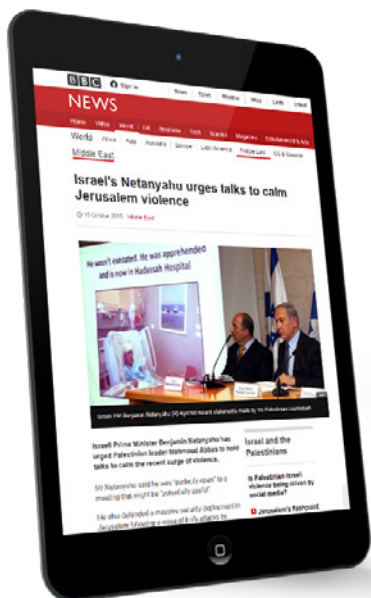
Le conflit israélo-palestinien donne à ce lieu une importance accrue. Sa valeur symbolique est immense, car c'est un lieu où l'islam n'est pas opprimé par une puissance étrangère – puisque sa surveillance a été officiellement confiée à la Jordanie.

Il n'y a pas que les juifs religieux sionistes qui, actuellement, estiment important de se rendre en pèlerinage sur le mont du Temple, des musulmans partagent cet avis – évidemment pour de tout autres motifs. Cela fait le jeu des islamistes radicaux qui exploitent cette situation à tous points de vue pour leurs propres intérêts et leurs propres buts. Dans cette conjoncture, il leur est facile, en lançant l'appel : « Sauvez la mosquée Al-Aqsa ! », de provoquer des troubles et même de rameuter les musulmans pour combattre contre Israël. **ML ■**

VAGUE D'ACTES TERRORISTES

MÉCHANTE PROPAGANDE BASÉE SUR DES FAITS MENSONGERS

Alors que les actes terroristes perpétrés par des Palestiniens contre des Israéliens se poursuivent, les Palestiniens mènent parallèlement une méchante campagne de propagande anti-israélienne basée sur des faits mensongers.



➔ Dans cette guerre médiatique, Israël s'en sort souvent plutôt mal, ce que prouvent les commentaires publiés dans la presse étrangère.

Durant des semaines, de nombreuses attaques ont été perpétrées par des Palestiniens contre des Israéliens au moyen de couteaux, de tournevis et parfois d'armes à feu et d'explosifs. Les Palestiniens ont simultanément combattu contre Israël sur un autre front encore – un front où les mots, les photographies et les clips vidéo jouent un rôle déterminant. Ils ont mené contre Israël une guerre de propagande basée sur des faits mensongers, dans le but de jeter le discrédit sur Israël – de toutes les manières possibles. Les dirigeants palestiniens eux-mêmes ont participé à cette guerre de propagande mensongère.

Mahmoud Abbas, président de l'Autorité d'autonomie palestinienne (AP), a non seulement attisé la haine des Palestiniens contre Israël, il a de plus manifestement déformé les faits et pratiqué une propagande mensongère. L'AP a en effet qualifié les Palestiniens qui ont attaqué méchamment des Israéliens et perdu la vie au cours de cette attaque de « victimes d'exécutions commises de sang-froid par des Israéliens en pleine rue ». L'AP a en outre prétendu que ces soi-disant « attaques au moyen de couteaux » n'étaient que des « prétextes pour tuer » allégués par Israël. Dans un discours télévisé, Abbas a déclaré à ce sujet que le peuple palestinien « fera usage de son droit à se défendre » et « poursuivra son combat pour la cause nationale », et il a même eu la perfidie d'ajouter : « Nous réagirons avec sagesse et patience à l'escalade des actes de violence commis par Israël. »

Ce que signifie cette « sagesse » du point de vue palestinien a été démontré lors d'une attaque au couteau perpétrée dans le quartier « Pisgat Zeev » à Jérusalem. Cette attaque a été commise par deux jeunes Palestiniens : Hassan Manasrah, âgé de 15 ans, et son cousin Ahmad, âgé de 13 ans. Ils ont très grièvement blessé un jeune Israélien de 13 ans et légèrement blessé un autre jeune Israélien. Les forces de sécurité israéliennes ont abattu Hassan sur place et ont blessé son cousin Ahmad – qui a été transporté quelques minutes plus tard à l'hôpital de la ville.

Un clip vidéo amateur montrant, non pas l'attaque perpétrée par ces deux jeunes Palestiniens, mais uniquement le corps de Hassan étalé sur la route est peut-être resté gravé dans la mémoire d'un grand nombre de personnes : ce clip

vidéo a en effet non seulement été diffusé lors des nouvelles télévisées, il a également circulé sur les réseaux sociaux. L'agence de presse palestinienne « Wafa » a cité la déclaration faite à ce sujet le lendemain par Rami Hamdallah, Premier ministre de l'AP : « Hier, les forces d'occupation israéliennes ont abattu de sang-froid le jeune Hassan Manasrah, âgé de 15 ans. Son innocence et ses appels à l'aide n'ont servi à rien. » Pas un mot pour préciser que Hassan avait commis une agression armée contre un jeune Israélien âgé de 13 ans et l'avait très grièvement blessé. Les familles des deux jeunes Palestiniens ont fait foi à la version propagée par les représentants officiels de l'AP.

Le lendemain, cette affaire mensongère a eu une suite pire encore. Mahmoud Abbas, président de l'AP, a adressé un discours télévisé à son peuple. Dans son discours, il a non seulement parlé de « l'exécution en pleine rue d'enfants palestiniens » et s'est étendu sur les actes de violence perpétrés par Israël, mais il a de plus qualifié de « martyrs » les deux jeunes Palestiniens Hassan et Ahmad. Il a ainsi implicitement affirmé qu'Ahmad était mort – alors qu'en fait, il était soigné dans un hôpital de Jérusalem. Dans cette guerre médiatique, Israël est souvent à la traîne, mais cette fois-ci, il a réagi rapidement et clairement. L'Etat d'Israël a fait communiquer à toutes les agences de presse que le jeune Ahmad était vivant, qu'il était soigné dans un hôpital et qu'on l'interrogeait au sujet de l'attaque perpétrée. L'Etat d'Israël a également décidé de diffuser dans le monde entier un clip vidéo montrant Ahmad couché dans un lit d'hôpital. Le ministère israélien des Affaires étrangères a sous-titré ainsi ce clip vidéo : « Le martyr palestinien – prétendument tué – filmé il y a quelques minutes à l'hôpital "Hadassah". »

Dans cette guerre médiatique, Israël s'en sort souvent plutôt mal, ce que prouvent les commentaires publiés dans la presse étrangère au sujet de l'affaire rapportée ci-dessus. Le magazine allemand « Der Spiegel » (le miroir) a par exemple intitulé ainsi un article sur ce sujet : « Israël reproche à Abbas d'attiser la haine et de mentir. » Ce titre ne révèle pas clairement qu'Abbas a effectivement menti dans cette affaire et il donne l'impression que c'est au contraire Israël qui a fait une méchante propagande. AN■

INGÉRENCE DANGEREUSE

LA RUSSIE INTERVIENT DANS LA GUERRE CIVILE EN SYRIE

La Russie participe aux confrontations guerrières en Syrie en vue de sauver le régime de Bachar el-Assad. Les experts israéliens voient dans cette participation un risque stratégique, car l'ingérence de la Russie en Syrie pourrait renforcer encore l'influence de l'Iran et la position de la milice du Hezbollah juste aux portes d'Israël.

Israël se trouve dans une situation difficile et délicate. La Russie parade à nouveau au Proche-Orient comme on ne l'avait plus vu depuis des décennies. Par le passé, les Russes ont longtemps été présents au Moyen-Orient, mais leur présence militaire était limitée, plutôt symbolique. Le port de Tartus en Syrie était une importante base militaire de la marine russe dans le bassin méditerranéen et des troupes y étaient stationnées en permanence. Vladimir Poutine a maintenant décidé d'une nouvelle stratégie : déployer à nouveau des troupes russes en Syrie et les faire participer activement aux confrontations guerrières qui s'y déroulent depuis près de 5 ans en vue de sauver le régime de Bachar el-Assad.

Dans un premier temps, les experts israéliens étaient d'avis que l'intervention de la Russie dans la guerre civile qui fait rage en Syrie pourrait avoir des effets positifs. Le fait que Poutine a annoncé publiquement que le but de son pays est de combattre contre l'organisation terroriste « Etat islamique » semblait corroborer l'avis des experts israéliens. Poutine a prétendu que les troupes russes utiliseraient les armes afin de stopper les forces islamistes radicales. Cette déclaration de Poutine sonnait juste aux oreilles des Israéliens : « Si nous ne les battons pas ici et maintenant, ce sont elles qui marcheront contre nous. » C'est dans ce contexte que Poutine et le Premier ministre israélien Netanyahu se sont rencontrés. Les deux hommes d'Etat ont convenu ensemble de coordonner toutes les actions des armées russe et israélienne afin d'éviter qu'elles ne se chevauchent ou même qu'elles ne s'opposent. Cette coordination se poursuit comme convenu. On a appris par les médias étrangers qu'il y aurait

même eu des manœuvres communes de pilotes russes et de pilotes israéliens.

Les choses ont cependant rapidement changé, car la manière d'agir des Russes a révélé que le combat contre l'organisation terroriste « Etat islamique » n'étaient pour eux qu'un prétexte pour parvenir à de tout autres buts. Les deux escadrons d'avions et d'hélicoptères de combat russes stationnés en Syrie sont intervenus principalement non pas pour combattre contre les unités de l'Etat islamique, mais pour bombarder les positions des combattants syriens opposés à Bachar el-Assad. Ceux-ci ont également été les cibles de missiles tirés par les Russes depuis la région de la mer Caspienne – certains de ces missiles ont cependant manqué leurs cibles et sont tombés sur le territoire iranien. On a donc compris que c'est par intérêt personnel que Poutine soutient le dictateur syrien, dont le pouvoir s'effrite de plus en plus. Dans ce contexte, la Russie coordonne ses opérations à tous les niveaux avec la milice du Hezbollah. Cette manière de faire renforce puissamment l'alliance entre Assad et le Hezbollah tant sur le plan militaire que sur le plan politique. En fin de compte, la Russie augmente considérablement les chances de survie du régime de Bachar el-Assad.

Cela suscite un tas de nouveaux soucis du côté israélien. Si Bachar el-Assad reste au pouvoir en Syrie, cela renforce : d'une part la milice du Hezbollah, aussi bien en Syrie qu'au Liban, et d'autre part l'influence de l'Iran juste aux portes d'Israël. Les Iraniens l'ont compris depuis longtemps : c'est pourquoi le régime des ayatollahs fait de gros efforts pour soutenir la Russie – entre autres en envoyant en Syrie des milliers de gardiens de la révolution iranienne de la brigade « Al-Quds ».

La milice du Hezbollah profite également de cette situation. D'une part elle accumule beaucoup d'expérience en combattant aux côtés des troupes de Bachar el-Assad, ce qui pourrait constituer un avantage dans son combat contre Israël. Et d'autre part elle lorgne vers l'arsenal d'armes russes dans l'espoir d'acquérir de nouvelles armes et surtout de s'équiper des technologies les plus modernes.

Jusqu'à présent, Israël s'est tenu à l'écart de la guerre civile qui fait rage en Syrie. Pour Israël, la chute du régime de Bachar el-Assad ne constitue pas une priorité. Du point de vue israélien, le scénario en vertu duquel différents ennemis d'Israël combattaient les uns contre les autres sans parvenir à remporter une victoire décisive constituait un moindre mal. Les experts de l'Institut d'études pour la sécurité nationale à Tel-Aviv sont maintenant d'avis qu'Israël a commis une erreur en adoptant une attitude passive face aux événements qui se déroulent en Syrie. Si Assad se maintient au pouvoir, Israël va se trouver dans une situation stratégique moins bonne que précédemment, parce que la milice du Hezbollah alliée à Assad et les ayatollahs iraniens sont actifs juste aux portes d'Israël. Le grand défi auquel sont maintenant confrontés les dirigeants israéliens est de provoquer la chute d'Assad sans entrer en conflit avec la puissante Russie. Il se pourrait cependant que le problème se résolve de lui-même. Certains experts estiment en effet que les Russes préfèrent – et recherchent – encore une solution politique à la guerre civile qui se déroule en Syrie. De cette manière, la Russie peut s'assurer le contrôle sur l'exercice du pouvoir en Syrie, et cela peut-être même au détriment d'Assad. **ZI ■**

CONTRAT SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

LES TAMBOURS DE GUERRE RETENTISSENT EN IRAN

L'accord sur le nucléaire conclu entre l'Iran et les grandes puissances occidentales a déjà une première conséquence : une course folle aux armements.

Ceux qui imaginaient que l'accord sur le nucléaire conclu avec l'Iran amènerait une atmosphère de calme et de paix au Proche-Orient sont totalement dans l'erreur. C'est exactement le contraire qui se produit. L'encre des paraphes de cet accord avait à peine séché que, déjà, une course folle aux armements a commencé.

Cette course folle aux armements a commencé par l'exhibition par l'Iran de sa propre puissance, ce qui est tout à fait habituel au Proche-Orient. L'Iran s'est en effet empressé d'annoncer au monde qu'il a développé une nouvelle arme : un missile sol-sol d'une portée de 500 kilomètres. Le président iranien Rohani a commenté de manière très claire le développement de cette nouvelle arme : « Nous achetons ou développons tous les types d'armes dont nous avons besoin, et nous ne demandons à personne l'autorisation de le faire. Nous ne pouvons nous imposer face aux autres nations que si nous sommes forts. Si une nation n'est pas forte et puissante et n'est pas souveraine et indépendante, elle ne parviendra jamais à jouir d'une paix véritable. »

Quelques semaines plus tard, la télévision iranienne a montré en direct le lancement expérimental d'un missile sol-sol. Ce missile, appelé « Imad », est extrêmement précis et a une très longue portée. « Nous ne demandons à personne l'autorisation de défendre nous-mêmes nos lignes », a déclaré Hosein Dehqan, ministre iranien de la Défense. Ses déclarations – ainsi que d'autres qui ont été faites en Iran – ne semblent pas du tout être en harmonie avec l'accord sur le nucléaire ayant été conclu récemment. De fait, l'Iran n'est pas autorisé à développer des missiles balistiques sans avoir au préalable demandé et obtenu l'autorisation des Nations unies à ce sujet. En dépit de cette infraction manifeste commise par l'Iran, on n'a jusqu'ici pas entendu

le moindre commentaire à ce sujet de la part des grandes puissances occidentales qui ont négocié l'accord sur le nucléaire conclu récemment avec ce pays. Il semble que le motif de ce mutisme et de cette tolérance silencieuse de la part des grandes puissances occidentales soit que le missile développé ne peut apparemment pas être doté d'une ogive nucléaire.

Téhéran a depuis continué à démontrer au monde sa puissance. Peu de jours après la réussite du test effectué avec le missile sol-sol « Imad », la télévision iranienne a diffusé des photographies prises dans un bunker situé en un endroit tenu secret. Ces photographies montraient des dizaines de camions chargés de missiles balistiques prêts à l'emploi. Le porte-parole chargé de commenter ces photographies n'a pas manqué de préciser que ce bunker se trouve à 500 mètres de profondeur, qu'il existe des dizaines d'autres bunkers du même genre et que ceux-ci sont éparpillés partout dans le pays.

L'Iran va poursuivre sa course folle aux armements afin d'obtenir la suprématie régionale et de l'accroître encore avec l'aide des Russes. Le président russe Poutine, qui a découvert que son pays pouvait exercer une influence importante au Proche-Orient, a autorisé la vente à l'Iran de missiles sol-sol perfectionnés du type « S-300 ». On a en outre appris que la Russie, qui convoite l'argent de l'Iran, est sur le point de conclure avec ce pays d'autres contrats de vente d'armes, qui lui rapporteront de sommes considérables. Quand les sanctions qui avaient été décrétées contre l'Iran seront levées, les devises étrangères afflueront à nouveau dans ce pays et il pourra poursuivre ses acquisitions d'armes. Selon des experts, l'Iran est en outre en train de planifier la construction de satellites et d'avions de combat.

Ces développements inquiètent gran-

→ Rohani, président de l'Iran : « Nous achetons ou développons tous les types d'armes dont nous avons besoin, et nous ne demandons à personne l'autorisation de le faire »



dement Israël. Le gouvernement israélien va discuter de ce sujet avec les Etats-Unis. Dans ce contexte, il y aura très certainement un grand transfert d'armes et de technologies depuis les Etats-Unis vers Israël ainsi qu'un transfert d'argent à titre d'aide militaire accordée par les Etats-Unis à Israël. L'accord sur le nucléaire conclu avec l'Iran n'a jusqu'ici rien contribué à la paix, bien au contraire. De plus, d'autres Etats du Proche-Orient vont également se lancer dans la course aux armements. **ML ■**

POUVOIR LIMITÉ

Le gouvernement israélien actuel compte le plus grand nombre de députés appartenant au camp de la droite nationaliste et conservatrice de l'histoire du pays. Comment se fait-il que ce gouvernement orienté à droite ne puisse pas appliquer ses principes nationalistes et conservateurs dans sa politique – en particulier en ce qui concerne les colonies israéliennes ?

On aurait pu penser qu'après les élections parlementaires qui se sont déroulées au printemps 2015 en Israël, le camp politique de droite non seulement serait en liesse, mais reprendrait du poil de la bête. En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'Etat d'Israël, le pays a un gouvernement de coalition auquel participent exclusivement des membres des partis de la droite nationaliste et conservatrice. Les autres tendances ne sont pas représentées dans ce gouvernement. On s'attendait donc à ce que les membres de ce gouvernement, en vertu de leurs fondements idéologiques communs, tirent tous à la même corde, et que ce gouvernement soit puissamment encouragé par le fait que les partis de l'opposition semblent être irrémédiablement divisés et ne disposent pas d'une personnalité charismatique et influente capable de les unir. Or le quatrième gouvernement dirigé par le Premier ministre Benyamin Netanyahu piétine littéralement : il fait du « sur place » à tous égards et dans tous les domaines.

Les accords d'Oslo constituent un exemple révélateur de cette stagnation du gouvernement israélien actuel. La droite israélienne se plaint depuis des années que les accords signés à l'époque par Yitzhak Rabin – qui a été assassiné en 1995 – constituent une véritable catastrophe pour le pays et qu'il faut les abroger. Le gouvernement nationaliste et conservateur de droite actuel n'a jusqu'à présent rien entrepris dans cette affaire – et n'a pas non plus réagi suite à la vague d'actes terroristes qui secoue actuellement le pays. Les accords d'Oslo semblent effectivement être fragiles et en partie inappliqués, ils constituent cependant le fondement – sous forme de l'Autorité d'autonomie palestinienne – de la coopération sécuritaire entre l'Etat d'Israël et les Palestiniens. C'est uniquement

grâce au travail main dans la main des responsables de la sécurité des deux parties israélienne et palestinienne que, au cours de ces dernières années, on a pu empêcher à temps la perpétration d'un grand nombre d'attentats terroristes. Les accords d'Oslo déchargent en outre Israël de lourds fardeaux administratifs concernant la population palestinienne, qui compte environ 2 millions de personnes.

Le problème des constructions dans les colonies israéliennes constitue un autre exemple révélateur de la stagnation du gouvernement israélien actuel. Après la victoire électorale de la droite nationaliste et conservatrice, on aurait pu s'attendre à un boom des constructions dans les colonies israéliennes. Au lieu de cela, la plupart des projets de construction demeurent gelés. Cela est dû au fait que, d'une part, on ne veut pas provoquer la population palestinienne locale et lui donner des motifs d'attaquer Israël et, d'autre part, on ne veut pas constamment défier la communauté internationale des Etats. Dans le discours qu'il a tenu devant les participants au Congrès sioniste mondial réunis à Jérusalem, Netanyahu a reconnu que, depuis qu'il occupe le poste de Premier ministre, seules 1 500 nouvelles unités de logement ont été construites par année en Judée et en Samarie. Ces constructions ne comblent même pas le besoin de logements correspondant à la croissance naturelle de la population qui réside dans les colonies israéliennes. Pour comparaison, on a construit 5 000 nouvelles unités de logement par année dans les colonies israéliennes quand Ariel Sharon était Premier ministre d'Israël, et 1 700 quand son successeur Ehoud Olmert occupait ce poste.

Même le principe « gérer activement le conflit » que prône la droite israélienne a



APRÈS LA VICTOIRE ÉLECTORALE DE LA DROITE NATIONALISTE ET CONSERVATRICE, ON AURAIT PU S'ATTENDRE À UN BOOM DES CONSTRUCTIONS DANS LES COLONIES ISRAËLIENNES. AU LIEU DE CELA, LA PLUPART DES PROJETS DE CONSTRUCTION DEMEURENT GELÉS.

perdu sa pertinence. La victoire électorale remportée par les partis de la droite nationaliste et conservatrice est principalement due à la promesse que ceux-ci ont faite aux électeurs qu'ils assureraient la sécurité du pays et combattraient le terrorisme avec une pleine compétence. Au vu de la vague d'actes terroristes perpétrés actuellement par des Palestiniens, vague que l'on peut qualifier de sans précédent dans l'histoire d'Israël, cette promesse électorale non seulement ne s'est pas vérifiée, mais paraît même ridicule. Si les habitants de Jérusalem semblent avoir déjà acquis l'habitude de soupçonner en chaque personne croisée dans la rue un potentiel auteur d'attentat, le reste du pays va désormais également devoir apprendre à le faire. Le gouvernement nationaliste et conservateur de droite doit reconnaître et accepter le fait qu'il n'est pas à même de prendre des mesures efficaces en ce domaine – et peut-être même bien plus : le fait qu'il a totalement perdu le contrôle de la situation.

Dans ce contexte, le gouvernement présidé par Netanyahu semble apprendre à ses dépens qu'on peut remporter une victoire électorale, la célébrer et tenir les rênes du pouvoir, sans forcément pouvoir ensuite – à cause des réalités et des contraintes politiques – appliquer concrètement son idéologie. Un mot d'ordre qui semblait juste et convaincant au moment de la campagne électorale peut perdre toute sa pertinence dans d'autres circonstances et d'autres réalités. Netanyahu, par chance, n'a pour le moment pas de rival qui pourrait porter les espoirs du peuple et en devenir le champion : il pourra donc poursuivre son mandat actuel. Le temps qui s'écoule révélera si ce quatrième gouvernement dirigé par Netanyahu pourra se maintenir au pouvoir et tenir son cap. **ML ■**



BRESIL

BIEN PIRE QUE LE MARQUAGE DES PRODUITS ET LE BOYCOTT DES COLONIES

Le gouvernement brésilien refuse celui qui a été désigné nouvel ambassadeur d'Israël au Brésil pour le motif que ce diplomate est originaire d'une colonie israélienne et a occupé précédemment une fonction importante dans l'establishment des colons.

Le gouvernement brésilien a refusé d'accréditer la personne qui a été nommée nouvel ambassadeur d'Israël au Brésil. Le Premier ministre israélien Netanyahu a nommé à ce poste Dani Dayan qui, par le passé, a été président de la commission des colons en Judée et en Samarie.

Comme le prévoit le protocole diplomatique, le ministère israélien des Affaires étrangères a : 1) communiqué au gouvernement brésilien qu'il avait nommé Dani Dayan nouvel ambassadeur d'Israël au Brésil ; 2) attendu la ratification de cette nomination par ce pays d'Amérique du Sud. Lorsque les Brésiliens ont appris cette nomination, une tempête d'indignation a éclaté dans le pays. Plus de 40 organisations renommées du pays ont signé une pétition qu'elles ont adressée à la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, lui demandant de refuser cette nomination pour les motifs que les postes occupés précédemment par Dayan et le fait qu'il habite dans une colonie israélienne sont en contradiction avec la constitution brésilienne et porteraient atteinte à la légitimité internationale du pays. Quelques parlementaires brésiliens ont appuyé cette pétition. Les médias du pays se sont également opposés à cette nomination.

Les opposants brésiliens à cette nomination ont reçu en Israël le soutien totalement inattendu d'activistes appartenant aux partis politiques de gauche, qui s'y sont également opposés, et de

3 ex-ambassadeurs de l'Etat d'Israël, dont l'un, Alon Liel, a été par le passé directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères. Ces opposants israéliens ont discuté de cette affaire avec l'ambassadeur du Brésil en Israël et ont souligné qu'à leur avis, accepter cette nomination reviendrait à légitimer la politique israélienne de colonisation des territoires palestiniens. Leur ingérence dans cette affaire a eu pour résultat d'échauffer les esprits en Israël.

En Israël, des parlementaires et des représentants des médias appartenant

des articles pour le quotidien « *Haaretz* » et qui prend généralement position en faveur des partis politiques de gauche, a écrit ceci : « Le gouvernement présidé par Netanyahu a été élu démocratiquement : il est donc parfaitement légitime. Il a le droit de nommer des ambassadeurs qui défendent sa vision du monde. Il est donc juste et légitime de nommer aux postes d'ambassadeurs des personnes qui appartiennent au camp de la droite nationaliste et conservatrice et qui approuvent la politique israélienne d'occupation et de colonisation des territoires palestiniens. »

Ces contre-arguments n'ont fait aucune impression sur la présidente du Brésil. Dilma Rousseff a fait savoir à Israël qu'elle a bien du mal à accepter la nomination de Dayan. Cette réponse place le gouvernement israélien

devant un épineux dilemme : s'il annule cette nomination, cela porterait un coup à Dayan et aux colons qui le considèrent comme leur héros ; s'il maintient cette nomination et enregistre un refus officiel de la part du Brésil, cela pourrait provoquer entre les deux pays une crise diplomatique aux multiples conséquences.

Ces lignes ont été écrites juste avant le bouclage de ce numéro de « Nouvelles d'Israël » : une décision définitive au sujet de cette nomination n'était pas encore tombée, bien qu'il semble clair pour le Brésil que Dayan ne peut pas occuper le poste d'ambassadeur d'Israël dans ce pays.

ML ■

→ La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a fait savoir à Israël qu'elle a bien du mal à accepter la nomination du nouvel ambassadeur d'Israël au Brésil

aussi bien aux partis politiques de droite que de gauche ont critiqué vertement cette manière de faire. Shelly Yachimovitch (membre de l'Alliance sioniste issue du Parti travailliste) a demandé publiquement aux opposants israéliens : « Exigez-vous sérieusement d'un gouvernement étranger qu'il déclare nulle et non avenue une décision bureaucratique prise par le gouvernement israélien ? Qu'attendez-vous donc ? Lors des dernières élections parlementaires organisées au printemps 2015, c'est le camp de la droite nationaliste et conservatrice qui a remporté la victoire ! »

Le publiciste Ari Shavit, qui rédige



UN NOMBRE CROISSANT DE CITOYENS ARABES ENTREPRENNENT DES ÉTUDES

Alors qu'une vague sans précédent d'actes terroristes perpétrés par des Palestiniens secoue Israël, les statistiques suivantes y ont été publiées : un nombre croissant de citoyens arabes de l'Etat d'Israël entreprennent des études dans les institutions académiques du pays. Il y a 15 ans, 9,8 % de la population arabe faisait des études en vue d'obtenir une licence et 3,6 % en vue d'obtenir une maîtrise : ces proportions sont actuellement 14,4 % pour une licence et 10,5 % pour une maîtrise. La progression est du même ordre de grandeur en ce qui concerne le doctorat. Précisons que le nombre des étudiantes arabes a énormément augmenté en ce qui concerne chacun de ces trois grades académiques. AN■

LE FISC ISRAËLIEN DOIT PAYER LES FRAIS DE RESTAURATION D'UNE ÉGLISE

Après l'incendie criminel perpétré contre l'église de la multiplication des pains située au bord du lac de Génésareth, une campagne de récolte de fonds en vue de restaurer les bâtiments incendiés a été lancée en Israël sur Internet. Du fait que l'enquête policière a déterminé que cet incendie criminel a été perpétré pour des motifs politiques et antichrétiens, l'Eglise propriétaire du site a demandé au fisc israélien de prendre à sa charge les frais de restauration qui s'élèvent à environ 1,8 million de dollars américains. Cette requête a été rejetée par le fisc israélien. L'Eglise a cependant fait recours contre cette décision et le procureur général de l'Etat d'Israël vient de décider cette affaire en faveur de cette Eglise. AN■

UNE MOSAÏQUE VIEILLE DE 1 500 ANS

L'Office des antiquités d'Israël a à nouveau fait une découverte sensationnelle. On a découvert à proximité de la ville de Qiryat Gat, à la limite du désert du Néguev, une mosaïque vieille de 1 500 ans aux couleurs impressionnantes représentant un paysage dans la vallée du Nil. Elle porte une inscription en grec indiquant que la ville égyptienne représentée est Chortaso (Kartasa). Selon la tradition chrétienne locale, le prophète Habakuk aurait été enterré dans cette ville. AN■

UN SCEAU ANTIQUE DÉCOUVERT DANS LES GRAVATS DU MONT DU TEMPLE

Depuis une décennie déjà, nous vous informons régulièrement de découvertes faites dans le cadre d'une grande opération de tamisage des gravats – provenant de travaux d'excavation illégaux effectués par les musulmans sur le mont du Temple à Jérusalem et déposés dans les vallées environnantes – effectuée par des bénévoles. Un jeune Juif âgé de 10 ans qui participe à ces travaux de tamisage a fait une découverte sensationnelle : il a trouvé un sceau qu'on a pu clairement dater de l'époque où David a conquis Jérusalem et y a installé l'administration de son royaume. On avait déjà découvert de tels sceaux par le passé, mais pas à Jérusalem. Le tamisage des gravats provenant du mont du Temple a permis jusqu'ici de découvrir environ 500 000 objets antiques, dont des pointes de lance et des tessons de verre ou de poterie. AN■

L'ESPAGNE OFFRE RÉPARATION AUX DESCENDANTS DE JUIFS VICTIMES DE L'INQUISITION

L'Espagne a annoncé il y a quelque temps qu'elle était prête à accorder la citoyenneté espagnole aux Juifs qui sont en mesure de prouver que leurs ancêtres avaient été expulsés du pays en 1492 par l'Inquisition. La procédure visant à prouver l'ascendance juive espagnole a été simplifiée. Les autorités espagnoles compétentes viennent de communiquer que, jusqu'ici, 4 302 Juifs ont obtenu la citoyenneté espagnole en vertu de cette offre de réparation : il s'agit principalement de Juifs vivant actuellement au Maroc, en Turquie et au Venezuela. AN■

TOURISME

POURQUOI LES PRIX DANS LA BRANCHE HÔTELIÈRE SONT-ILS SI ÉLEVÉS EN ISRAËL ?

La plupart des personnes ayant séjourné dans le pays d'Israël savent que le prix des nuitées y est très élevé.

Tel-Aviv est une ville moderne et animée qui détient de nombreux records, y compris certains records moins réjouissants – pour le porte-monnaie par exemple : selon une liste publiée par le Forum économique mondial, les 6 hôtels les plus chers au monde se trouvent à Tel-Aviv. Dans ce classement par villes, Tel-Aviv précède des métropoles telles que : New York, Singapour, Tokyo et Abou Dhabi, alors que Jérusalem figure au quatorzième rang. Dans le classement par pays : 1) en fonction du coût total d'un voyage effectué dans le pays, Israël figure au sixième rang mondial ; 2) en fonction du coût d'un séjour dans un hôtel du pays, Israël figure au dix-neuvième rang mondial.

Compte tenu des prix élevés qui sont pratiqués dans les hôtels israéliens, on pourrait penser, au premier abord, que ces hôtels font de gros profits. Cependant les chaînes hôtelières les plus renommées en Israël, qui affichent des prix plus élevés que ceux pratiqués par les chaînes hôtelières de même catégorie à l'étranger, enregistrent en réalité des profits inférieurs – entre 11 % et 17 % – à ceux de ces dernières. Plusieurs motifs permettent d'expliquer pourquoi les profits réalisés par les chaînes hôtelières en Israël sont moindres, alors que les prix qui y sont pratiqués sont plus élevés.

Premier motif : la situation sécuritaire du pays. Les confrontations guerrières qui ont éclaté ces dernières années ont provoqué en Israël une forte chute du nombre total de nuitées passées dans les hôtels et donc du degré d'occupation de ces hôtels. Pour ces derniers, un moyen de surmonter les périodes creuses consiste à pratiquer d'office des prix plus élevés. En Israël, les hôtels doivent en outre acheter, installer et gérer des caméras de surveillance et payer le personnel de sécurité chargé de ce service. Ils ont également l'obligation de construire des abris antiaériens qui prennent beaucoup de place mais ne peuvent pas être rentabilisés au même titre que le sont les chambres d'hôtel.

Deuxième motif : le coût du personnel. Dans le service hôtelier en Israël, de nombreux employés reçoivent un salaire mensuel de base. Ce salaire mensuel de base était, en janvier 2003, de 3 335 shekels, soit 666 euros. Il est, depuis avril 2015, de 4 650 shekels, ce qui correspond à une augmentation de 39 %. Entretemps, le taux de change de l'euro par rapport au shekel a chuté, si bien qu'un employé coûte en fait mensuellement non pas 39 %, mais 60 % de plus qu'il y a 12 ans, c'est-à-dire 1 066 euros. En outre, les compléments de salaire payés en Israël – par exemple pour le travail

effectué durant les week-ends ou durant les jours de fêtes religieuses – sont favorables pour les employés. De plus, le salaire mensuel de base versé en Israël est bien plus élevé que ceux qui sont payés dans les autres pays touristiques classiques du bassin méditerranéen.

Troisième motif : le respect des prescriptions religieuses juives relatives à la nourriture casher. Ces prescriptions nécessitent : deux cuisines spacieuses séparées en raison de la stricte séparation exigée entre les produits à base de lait et les produits à base de viande et par conséquent également l'acquisition d'un nombre bien plus élevé d'ustensiles de cuisine, d'ustensiles de table et de pièces de vaisselle. A cela s'ajoutent : les taxes à payer au rabbinat pour l'obtention des certificats casher et le salaire à verser à un employé de cuisine chargé de surveiller cette stricte séparation.

Quatrième motif : les impôts, qui sont calculés en Israël de manière différente que dans les autres pays. Il s'agit de montants fixes élevés, qui ne tiennent pas compte des fluctuations saisonnières ou du chiffre d'affaire, mais tiennent compte des surfaces qui ne peuvent pas être rentabilisées (couloirs, vestibules). De plus, le coût de la vie est relativement élevé en Israël.

La taxe à la valeur ajoutée exigée



pour la branche hôtelière est très élevée en Israël : 17 %, alors que d'autres pays ont fixé pour la branche hôtelière une taxe à la valeur ajoutée réduite. En Israël, la part du tourisme intérieur dans les réservations d'hôtels est de 63 %. L'Etat israélien intervient également dans le processus d'attribution d'une autorisation de construire. Dans ce pays, l'espace de temps qui s'écoule entre le dépôt de la demande d'autorisation de construire et la mise en service de la construction terminée est environ 15 ans. L'investisseur doit couvrir tous les frais durant cette période, ce qui est très difficile pour les petites et les moyennes entreprises.

Ces conditions spécifiques font que les profits réalisés par les hôtels en Israël sont inférieurs à ceux réalisés par les hôtels à l'étranger. Les conditions salariales, les prescriptions alimentaires et les taux d'imposition qui prévalent en Israël diminuent d'au moins 10 % les profits réalisés par les hôtels. La chaîne hôtelière « Hilton » enregistre pour la location d'une chambre double à l'étranger un profit de 30 % en moyenne : ce profit n'est que de 21 % en Israël. On comprend ainsi mieux pourquoi une chambre d'hôtel est si chère en Israël sans que les hôtels y réalisent pour autant davantage de profits qu'à l'étranger. **AN** ■

REFUGIES

GRANDE HYPOCRISIE PARMI LES FRÈRES ARABES

Pourquoi les Etats arabes riches ne veulent-ils pas accueillir les réfugiés qui fuient l'enfer de la guerre civile en Syrie ?

L'Europe n'avait plus vu une telle vague de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Des millions de personnes avaient alors été déracinées et se déplaçaient en tout sens à travers l'Europe à la recherche d'un nouvel environnement de vie. Après près de 5 ans de guerre civile en Syrie, on compte actuellement environ 4 millions de réfugiés syriens. Ces réfugiés ne sont pas d'origine européenne : pour eux tous, l'Europe est géographiquement très éloignée et culturellement très distante. Or, dans le voisinage du pays qu'ils fuient se trouvent des Etats riches de culture arabe et de religion musulmane. On pourrait donc s'attendre à ce que les réfugiés syriens s'y rendent en priorité, plutôt que de prendre la direction de la lointaine Europe. Le problème est que la plupart de ces Etats arabes riches plus proches de la Syrie que ne l'est l'Europe ne leur ouvrent pas les portes du pays. Les Syriens fuyant les zones de combat se rendent d'abord dans les pays limitrophes tels que le Liban, la Jordanie et la Turquie. Le Liban et la Jordanie, de petits pays socialement faibles, portent de très lourds fardeaux en accueillant les réfugiés syriens. En Turquie, un pays bien plus peuplé, la proportion des réfugiés syriens par rapport à la population du pays est plus petite. Il lui faut cependant héberger et ravitailler des centaines de milliers de personnes totalement démunies, ce qui n'est pas une tâche facile. Les Etats arabes riches du golfe Persique ne sont pas tellement éloignés géographiquement, il serait donc tout à fait possible aux réfugiés syriens de s'y rendre. Cependant, ces Etats arabes riches n'accueillent aucun réfugié : ils se contentent de verser de l'argent.

Cette manière de faire est maintenant l'objet de vives critiques. Abdel Bari Atwan, rédacteur en chef du quotidien en ligne de langue arabe « Rai al-Youm », a déclaré à ce sujet : « Les pays arabes pauvres qui sombraient déjà sous des montagnes de dettes, tels que le Liban, la Jordanie et également l'Égypte, ont ouvert leurs portes aux réfugiés syriens en détresse, alors que les États arabes bien situés que l'on peut à juste titre qualifier de riches, qui nagent littéralement dans l'argent et qui tiennent en haute estime les valeurs de l'islam, ne s'inquiètent pas du sort des réfugiés syriens et ne manifestent aucune compassion à leur égard. » L'imam saoudien Muhamed a-Shenar a déclaré dans une prédication consacrée à cette thématique : « Les États arabes qui refusent d'accueillir des réfugiés syriens sont grandement responsables de la tragédie que vivent ces gens », et il a pointé un doigt accusateur en direction des États du golfe Persique.

Les États du golfe Persique – principalement l'Arabie saoudite et le Qatar – affirment pour leur défense qu'ils ont fermé les frontières du pays uniquement dans le but d'empêcher que des membres de l'organisation terroriste « État islamique » ou d'autres milices armées y pénètrent. Ils avancent un autre argument encore : la situation démographique dé-

séquilibrée du pays, dans lequel la population indigène est minoritaire et les travailleurs étrangers forment la majorité. La population indigène a peur d'accueillir un groupe de population supplémentaire dans le pays, ce qui la rendrait encore davantage minoritaire. Elle a également peur que les réfugiés syriens n'y cham-

→ Les critiques formulées contre la politique des États du golfe Persique se sont accrues ces derniers temps, car ces États sont en partie impliqués financièrement dans les combats qui se déroulent en Syrie

bouler complètement le marché du travail. En comparaison avec la situation en Jordanie, ces arguments ne tiennent pas la route : dans ce pays, la population indigène est minoritaire mais tient les rênes du pouvoir avec la dynastie Hachémite, la majorité étant constituée de Palestiniens qui représentent 65 % de la population. La Jordanie a cependant ouvert ses portes aux réfugiés syriens. La situation démographique au Liban n'est guère différente.

Les critiques formulées contre la politique des États du golfe Persique se sont accrues ces derniers temps, car ces États sont en partie impliqués financièrement dans les combats qui se déroulent

en Syrie. Or, ces États ne versent de loin pas, pour aider les réfugiés syriens en détresse, des sommes équivalentes à celles qu'ils dépensent pour soutenir les opposants qui, en Syrie, combattent contre le régime de Bachar el-Assad.

On peut admettre que l'ouverture des frontières par les États du golfe Persique aurait permis de sauver la vie à des millions de réfugiés syriens et leur aurait épargné un long chemin de fuite ainsi que bien des souffrances. Il est vrai que les réfugiés syriens, pour leur part, déclarent régulièrement qu'ils ne se rendraient qu'à contrecœur dans les États du golfe Persique. Le réfugié syrien Mansur Hadi, qui vit en Turquie, a déclaré à ce sujet : « Je préférerais partir d'ici et me rendre immédiatement en Allemagne ou en Suède, mais si le chemin vers l'Arabie saoudite ou le Qatar s'ouvrait, je réfléchirais sérieusement à cette option. Les habitants de ces deux pays – l'Arabie saoudite et le Qatar – sont mes frères arabes. Ce sont cependant des Arabes différents : ils ont des sociétés fermées et même enfermées, qui sont très conservatrices et très marquées par la religion. Ils sont de plus convaincus d'être meilleurs que les autres. En dépit de ma situation actuelle misérable, je ne me vois pas vivre là-bas. » **ML ■**





LES 7 PROMESSES DE DIEU POUR ISRAËL



Huitième partie : la Loi (cinquième promesse)

- ➔ Exode 29,45 :
« *J'habiterai au milieu des Israélites et je serai leur Dieu* »

de Burkhard Vetsch (1920–2008)

La cinquième promesse pour Israël est le culte : le service de Dieu. Qu'est-ce que le service de Dieu ? Qui sert et qui est servi ? Quand nous allons au culte, est-ce nous qui servons Dieu ou est-ce Dieu qui nous sert ? En participant au culte, servons-nous réellement Dieu ? Dieu n'a bien sûr nullement besoin de notre service : il n'en a jamais eu besoin ! Par contre nous, êtres humains, avons besoin de son service ! Or, précisément, Dieu veut nous accorder ses bénédictions parce qu'il nous aime ! Lisez Actes 17,25 (SEM) : « (Dieu) n'a pas besoin non plus d'être servi par des mains humaines, comme s'il lui manquait quelque chose. Au contraire, c'est lui qui donne à tous les êtres la vie, le souffle et toutes choses. » Prenons l'exemple du lavement des pieds rapporté dans Jean 13,6-10. Les disciples ont-ils proposé à Jésus de

lui laver les pieds ? Non, c'est tout le contraire ! Pierre a d'abord refusé que Jésus lui lave les pieds : il n'a pas voulu que Jésus le serve. Il lui a déclaré qu'il conviendrait bien mieux que ce soient les disciples qui servent Jésus ! Or, c'est Jésus qui a pris l'initiative d'organiser une séance de lavement des pieds et qui s'est fait le serviteur de ses disciples. Cela est symptomatique : Dieu nous sert d'abord, puis nous sommes appelés à le servir et nous recevons la capacité de le faire. Seul celui qui a été purifié et sanctifié par le sang de Jésus peut accomplir un service saint en l'honneur de Dieu.

L'Ancien Testament – l'histoire du peuple d'Israël – nous a été donné comme exemple (2Tm 3,16) et nous permet de connaître la condition et le but du culte véritable. Ce n'est qu'après que Dieu eut délivré les Hébreux de l'esclavage auquel ils avaient été réduits en Egypte que ceux-ci ont

été rendus capables de servir Dieu. Selon Exode 7,16, Dieu a envoyé son serviteur Moïse auprès du pharaon d'Egypte pour dire à ce despote : « L'Eternel, le Dieu des Hébreux, m'a envoyé vers toi pour te dire : Laisse partir mon peuple afin qu'il me serve dans le désert. » Dans les conditions de vie qui étaient les leurs en Egypte, les Hébreux n'avaient aucune possibilité de servir Dieu et de lui apporter des sacrifices. Mais Dieu a pris l'initiative et a créé la condition qui leur donnait la possibilité de le faire : leur séparation radicale d'avec le peuple égyptien.

C'est toujours Dieu qui crée la condition favorable pour le servir, et il en va de même actuellement. L'œuvre de salut accomplie par Jésus-Christ est la condition qui nous donne la possibilité de servir Dieu de manière juste et appropriée.

Dieu a déclaré dans Exode 29,45 :

SUISSE:

www.appeldeminuit.ch

Appel de Minuit, **rayon Beth-Shalom**
Ringwiesenstrasse 12a
CH 8600 Dübendorf (Suisse)
Tél.: +41 (0)44 952 14 12 (de 8 à 12h)
Fax: +41 (0)44 952 14 11
E-Mail: adm@mnr.ch



JOURNAUX:

Appel de Minuit, division «Nouvelles d'Israël»
Ringwiesenstrasse 12a
CH 8600 Dübendorf (Suisse)
Tél.: +41 (0)44 952 14 12 (de 8 à 12h)
Fax: +41 (0)44 952 14 11
E-mail: adm@mnr.ch

Les «Nouvelles d'Israël» sont également publiées en allemand, anglais, espagnol, hollandais, hongrois, portugais et roumain. Elles paraissent chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

Suisse, Allemagne et Autriche : gratuit, autres pays d'Europe et pays de la Méditerranée EUR 18.-, tous les autres pays EUR 24.-. Les abonnements portent sur un an (en commençant au mois de janvier) et seront automatiquement prolongés d'une année, s'ils ne sont pas annulés un mois avant la fin de l'exercice.

Correspondance:

Appel de Minuit, Ringwiesenstrasse 12a,
CH-8600 Dübendorf; Tél. 0041 44 952 14 12

PAIEMENTS:

Suisse: Postfinance (CHF), BIC: POFICHBEXXX
IBAN: CH52 0900 0000 8001 1535 0,
ou:

Zürcher Kantonalbank (CHF), BIC: ZKBKCHZ80A
IBAN: CH59 0070 0115 2007 7269 5

France: La Banque Postale, BIC: PSSTFRPPSTR
IBAN: FR48 2004 1010 1503 2994 3U03 627
ou par chèque (postal/bancaire) à notre adresse en Suisse.

Allemagne: Sparkasse Hochrhein, Waldshut
BIC: SKHRDE6WXXX
IBAN: DE36 6845 2290 0006 6006 70

Belgique: Sparkasse Hochrhein, Waldshut
BIC: SKHRDE6WXXX
Missionswerk Mitternachtsruf
IBAN: DE36 6845 2290 0006 6006 70

Canada: Règlement par carte de crédit (carte bancaire) via Internet: www.appeldeminuit.ch
Versement sur notre compte bancaire en Suisse
(voir coordonnées bancaires pour la Suisse, ci-haut).

Tous les autres pays: Règlement par carte de crédit (carte bancaire) via Internet: www.appeldeminuit.ch
Versement sur notre compte bancaire en Suisse
(voir coordonnées bancaires pour la Suisse, ci-haut)

VOYAGES EN ISRAËL

Appel de Minuit, Voyages Beth-Shalom
Ringwiesenstrasse 12a, CH 8600 Dübendorf,
Tél.: +41 (0)44 952 14 18, Fax: +41 (0)44 952 14 19
E-mail: reisen@mnr.ch

BETH-SHALOM HOTEL, ISRAËL

Beth-Shalom, P.O. 6208
Hanassi Avenue 110, Haïfa-Carmel 31060 Israël
Tél.: +972 4 837 34 80, Fax: +972 4 837 24 43
E-mail: beth-shalom@mnr.ch

WWW.BETH-SHALOM.CO.IL

Se souvenant que toute connaissance humaine n'est que partielle et imparfaite (1 Cor. 13, 9), les auteurs exposent, chacun sous sa propre responsabilité, leur point de vue.

Page de couverture: NDI

Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu des sites Internet étrangers auxquels nous renvoyons. Nous déclarons formellement par la présente qu'au moment de l'établissement du lien, les pages reliées ne contenaient rien d'illégal. Nous n'avons aucune influence sur la présentation actuelle et future, les contenus ou les droits de propriété intellectuelle des pages reliées par liens. Seul l'auteur de la page avec laquelle un lien a été établi est responsable des contenus illégaux, incorrects et incomplets et, en particulier, des dommages causés par ce type d'informations proposées, et non celui qui établit uniquement un lien avec la publication en question.

INITIALES DES RÉDACTEURS DU PRÉSENT NUMÉRO

ML = Mori Lidar; ZL = Zwi Lidar; AN = Antje Naujoks

JÉSUS A QUITTÉ LE CIEL ET EST VENU SUR LA TERRE VERSER SON SANG À NOTRE PLACE CAR : « S'IL N'Y A PAS DE SANG VERSÉ, IL N'Y A PAS DE PARDON » DES PÉCHÉS (HÉ 9,22)

« J'habiterai au milieu des Israélites et je serai leur Dieu. » Le Dieu vivant veut vivre au milieu de son peuple Israël ! Il en va de même actuellement. Le but du culte, du service de Dieu véritables, c'est de rencontrer Dieu ! Il est merveilleux de pouvoir se tenir dans la présence de Dieu ! « Oh ! que j'aime tes demeures, Eternel, Seigneur des armées célestes ! », a déclaré le psalmiste (Ps 84,2-SEM).

Dieu lui-même a donné au peuple d'Israël tous les plans nécessaires pour que celui-ci puisse lui construire un sanctuaire, une demeure où Dieu habiterait au milieu de son peuple : le tabernacle (Ex 25 à 27). Ce sanctuaire où Dieu habite au milieu de son peuple constitue un signe que le culte rendu à Dieu ne doit pas être quelque chose de formel, mais quelque chose de très personnel : Dieu veut avoir une relation personnelle avec les êtres humains, ses créatures. Cette proximité est importante pour Dieu parce qu'elle conduit à la sanctification : « En effet, je suis l'Eternel, votre Dieu. Vous vous consacrerez et vous serez saints, car je suis saint » (Lv 11,44).

Dieu a également donné des instructions précises sur la manière dont doit se dérouler le culte, le service de Dieu (cf. Lévitique). Une caractéristique importante de ce culte : le sang de bêtes innocentes doit couler afin de couvrir les péchés des êtres humains. Ce sang qui coule montre de manière dramatique que Dieu prend très au sérieux les péchés. Ce sang qui coule annonce également Jésus, l'Agneau de Dieu qui viendrait offrir sa vie en sacrifice, une fois pour toutes, non seulement afin de couvrir les péchés des êtres humains, mais afin de les expier et de les éli-

miner comme s'ils n'avaient jamais existé ! (Jn 1,29 ; Ep 1,7-8 ; Col 1,13-14) Jésus a quitté le ciel et est venu sur la terre verser son sang à notre place car : « s'il n'y a pas de sang versé, il n'y a pas de pardon » des péchés (Hé 9,22). Nous trouvons dans Hébreux 10,19.21-22a cette explication concernant le culte, le service de Dieu : « Ainsi, frères et sœurs, nous avons par le sang de Jésus l'assurance d'un libre accès au sanctuaire... De plus, nous avons (en Jésus) un souverain prêtre établi sur la maison de Dieu. Approchons-nous donc avec un cœur sincère, une foi inébranlable, le cœur purifié d'une mauvaise conscience » (cf. 1Co 5,7-8 ; Rm 12,1).

Tous les cultes rendus à Dieu, que ce soit sous l'ancienne alliance ou sous la nouvelle, ont un caractère provisoire et attirent notre attention sur l'œuvre de salut parfaite accomplie par Jésus-Christ.

Le jour – annoncé par le prophète Zacharie – viendra où le peuple d'Israël reconnaîtra son Messie, se repentira et sera rétabli par Dieu (cf. ch. 12-14). Ensuite – sur la nouvelle terre – tous les croyants de tous les temps qui auront été rachetés et sauvés par le sang précieux de Jésus loueront l'Agneau de Dieu et célébreront un culte en son honneur (Ap 21-22) ! Alors s'accomplira cette prophétie : « Il n'y aura plus de malédiction. Le trône de Dieu et de l'Agneau sera dans la ville (la ville sainte, la nouvelle Jérusalem : Ap 21,10) ; ses serviteurs lui rendront un culte. Ils verront son visage et son nom sera sur leur front » (Ap 22,3-4). Ce sera là le culte véritable, le culte par excellence, célébré en l'honneur de Dieu et de l'Agneau ! ■



Commandez ici:
adm@mnr.ch

Le calendrier d'Israël 2016

Le nouveau calendrier d'Israël vient de sortir ! Sensiblement plus grand, d'une qualité encore supérieure, sa conception renouvelée met en avant la beauté et la diversité d'Israël. Vous ne vous lasserez pas des spectaculaires vues panoramiques de la Terre Sainte (vues aériennes!), accompagnées d'une brève citation appropriée de l'Écriture Sainte. Un beau cadeau qui fera plaisir tout au long de l'année. A offrir ou à vous offrir.

Veillez prendre note des frais d'envoi élevés: 1 exemplaire à destination de la France/Belgique EUR 21.50; pour chaque calendrier supplémentaire + EUR 2.50. Demandez-nous les conditions pour l'envoi vers d'autres pays.

Grand format : largeur 60cm, hauteur 47cm

N° de commande 341116, CHF 29.00, EUR 24.00



Offre exceptionnelle!

5 livres pour un total de seulement
CHF 7.00, EUR 5.00

Frais d'envoi en plus

Commandez ici:
adm@mnr.ch

Numéro de commande 199002
(offre valable jusqu'au 31/01/2016)



Commandez ici:
adm@mnr.ch

WIM MALGO

Puissance de la Substitution

Brochure, 40 pages

NORBERT LIETH

Reflets prophétiques du livre de Jonas

Le récit de Jonas est plus qu'une histoire : il se rattache à la mort et à la résurrection de Jésus. Nous vous invitons à un « voyage » dans le monde de la prophétie biblique !

Livre de poche, 88 pages

NORBERT LIETH

Le livre de Ruth à la lumière de l'histoire du salut

Le livre de Ruth ? Une histoire passionnante du combat de la vie, d'amour, de fidélité et de consécration, qui a aussi une portée prophétique et illustre l'action de Dieu envers Israël et l'Eglise.

Livre de poche, 75 pages

WIM MALGO

Maranatha!

« Seigneur, viens ! » Les premiers chrétiens exprimaient par cette salutation leur aspiration au retour de leur Seigneur. L'auteur veut raviver cette attitude d'attente chez les chrétiens actuels.

Livre de poche, 155 pages

NORBERT LIETH

Le prophète Zacharie: Vision d'une ère nouvelle

Le livre de Zacharie, vieux de plus de 2500 ans, est messianique, apocalyptique et d'une brûlante actualité. Il contient beaucoup de prophéties au sujet de Jésus-Christ, d'Israël et des nations.

Livre de poche, 248 pages